MEDIATHEQUE DE MER

PCSES [2023-2027]

Ville de Mer

Table des matières

Table des matières

Préambule 1
Contexte de la commande 1
Démarche et méthodologie d'élaboration du PCSES 2
Bilan de l'existant : état des lieux et diagnostic critique 4
Etat des lieux 4
Présentation de la ville de Mer, son environnement géographique, économique, social, touristique et culturel 4
La bibliothèque et son histoire : ses missions, son réseau et ses évolutions institutionnelles 9
La politique menée 10
Diagnostic critique 18
Bonnes pratiques 18
Points de vigilance 19
Conclusion intermédiaire 20
Contenu du projet 21
Notre vision de la médiathèque 21
Deux publics au cœur de nos préocupations 22
Enjeux et orientations stratégiques 26
1. La création d'un lieu fédérateur pour la population et le territoire 26
2. Le développement d'une offre culturelle riche et diversifiée 38
3. La création d'un lieu de démocratisation et d'émancipation du numérique 43
Moyens techniques, matériels, personnels et financiers 49
Moyens techniques et matériels 49
1. Le bâtiment 49
2. Les surfaces 50
3. Les horaires 50
4. Les besoins informatiques et numériques de l'équipement 52
Moyens humains 53
1. Le personnel 53
2. Organigramme du service 54
Moyens financiers 55
1. Coût prévisionnel de personnel 55
2. Coût prévisionnel d'acquisition, d'équipement et de médiation 56
3. Récapitulatif du coût global du service 57

Préambule

Contexte de la commande

Le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) de la médiathèque de Mer, établi dans le cadre du déménagement du service, préfigure les grands objectifs du service et les actions à mettre en place afin de les atteindre.

La période couverte (2023-2027) sera aussi celle de la réhabilitation de la médiathèque dans de nouveaux locaux, dont l'ouverture est prévue entre le dernier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024.

Le projet, porté par la nouvelle équipe municipale élue en juin 2020, a été déterminé comme objectif prioritaire du mandat à venir et s'inscrit dans une volonté d'amélioration des services rendus à la population ainsi que de redynamisation du centre ville.

A travers cet équipement, la commune souhaite également se rendre attractive auprès des publics potentiels de la zone économique en plein développement actuellement.

La Communauté de Commune Beauce Val de Loire (CCBVL) ne portant pas de compétence en matière de lecture publique, il s'agit d'un projet communal même si les publics potentiels dépassent les limites de la commune.

Le PCSES devra être évalué dans le détail à la fin de sa période d'exécution par le comité de pilotage constitué en amont de sa rédaction et composé :

- du Maire
- de l'Adjointe à la Culture
- d'adjoints de la majorité et/ou des membres de la commission Vie Locale
- du Directeur Général des Services (DGS)
- du Directeur Général des Services à la Population (DGSP)
- de la Directrice des Affaires Culturelles (DAC)
- de la Directrice de la Médiathèque

Démarche et méthodologie d'élaboration du PCSES

Avec pour objectif de formaliser la politique publique culturelle pour ce nouvel équipement, le PCSES a été établi pour la période précédant son ouverture et ses premières années de fonctionnement afin d'accompagner élus, techniciens et usagers dans la refonte des missions de la médiathèque ainsi que sur les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour son fonctionnement.

Le projet de la médiathèque de Mer a été construit à partir de quatre sources principales :

- Les données 2020 issues de l'étude sociodémographique de l'INSEE.

- Les orientations politiques définies par les nouveaux élus ainsi que les recommandations des partenaires financeurs de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Région Centre Val de Loire et la Direction de la Lecture Publique de Loir et Cher (DLP).

- Les échanges avec la population, les partenaires et les élus à l'occasion de plusieurs ateliers participatifs, qui ont permis de mettre en lumière les attentes et les besoins des usagers et potentiels publics de la médiathèque en les associant à notre réflexion.

- Les idées et propositions d'actions portées par le futur équipement lors de groupes de travail composés de l'équipe de la médiathèque et d'agents de la collectivité.

Les ateliers participatifs et les concertations avec les partenaires ont pour objectif de nourrir la réflexion sur les futurs services que la médiathèque devra mettre en place en partant des besoins et des pratiques des habitants du territoire d'une part, et alimenter plus largement la réflexion sur la politique de lecture publique à l'échelle départementale dans le cadre du schéma de lecture publique de la DLP d'autre part.

Préambule

Les agents de la médiathèque ainsi que certains collègues associés au projet ont bénéficié à ce titre d'un accompagnement de l'association orléanaise de développement économique Nékoé, spécialisée dans la conception de services orientés usagers.

Afin que la population et les services associés puissent identifier le projet, une identité visuelle a été créée pour nous permettre de communiquer sur nos actions et en faire un point de repère tout au long du projet en concertation avec le service communication. Celle-ci est utilisée sur divers supports (affiches, t-shirt, oriflamme, magazine municipal, newsletter).

Le PCSES, se nourrit également de différents textes institutionnels fondateurs[1] pour répondre aux missions fondamentales des médiathèques, et précise les actions prioritaires à mener sur la période donnée au regard du contexte propre à la Ville de Mer.

Document stratégique pour l'établissement, il permet de « partager les enjeux de la lecture publique, garantir la dynamique des projets portés par la collectivité et assurer l'inscription sur la longue durée de cette politique publique »[2] et est le fil conducteur de nos actions au sein du service. De la même manière, celui-ci servira de base à l'élaboration du programme de maitrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment voué à accueillir la nouvelle médiathèque.

---

[1] Voir en annexe
[2] https://www.culture.gouv.fr/content/download/137255/file/brochure%2520PCSES.pdf

Bilan de l'existant : état des lieux et diagnostic critique

Etat des lieux

Présentation de la ville de Mer, son environnement géographique, économique, social, touristique et culturel

La commune de Mer se trouve au centre-nord du département du Loir-et-Cher, dans la région agricole de la Petite Beauce et aux limites de la Sologne. Elle se situe à 20 minutes de Blois et 30 minutes d'Orléans. Petite agglomération de près de 6300 habitants, elle est malgré tout la 5eme commune la plus peuplée de Loir-et-Cher.

La ville de Mer est également le siège administratif de la Communauté de Commune Beauce Val de Loire (CCBVL), qui regroupe 30 communes et dessert une population de près de 21.000 habitants sur une surface de 515,12 km². Mer représente 30% de la population de cet EPCI créé en 2016. Le territoire est desservi par l'axe autoroutier A10 qui relie Bordeaux à Paris, et par une gare SNCF de proximité reliant notamment Tours, Blois, Orléans et Paris.

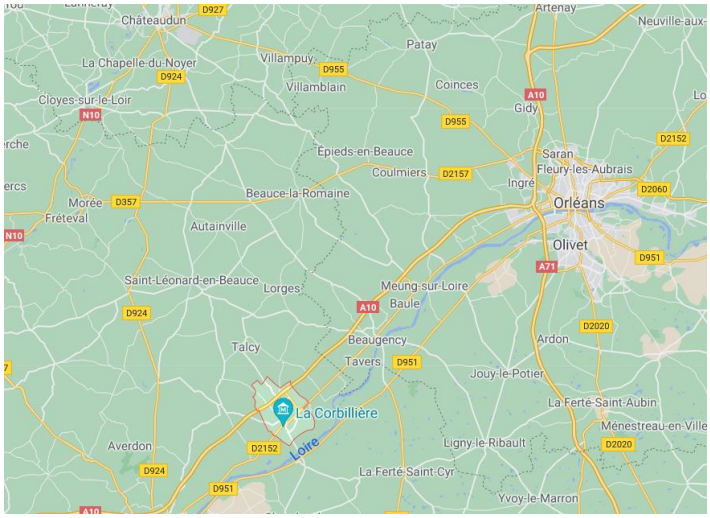

Figure 1 La ville de Mer, située entre Blois et Orléans

Cartographie Google Maps ©2021

Mer a connu une augmentation de 6.74% de sa population entre 2007 et 2017. La population du centre-ville est vieillissante, les familles privilégiant plutôt la périphérie pour s'installer. La commune, inscrite dans le dispositif *Petites Villes de Demain*, a été identifiée comme ayant le potentiel nécessaire à la réalisation de projets de revitalisation du territoire en tant que centre-bourg, ce qui contribuerait également au développement de sa population.

Parmi les 2795 ménages que compte la commune, les familles représentent 64.1% d'entre-eux. 44.7% sont des couples sans enfants, 37.9% sont des couples avec enfants et 17.4% sont des familles monoparentales. Enfin, 34.6% des ménages sont composées d'une seule personne.

La population méroise est composée à 51.94% de femmes et 48.06% d'hommes et se répartissait en 2017 comme suit :

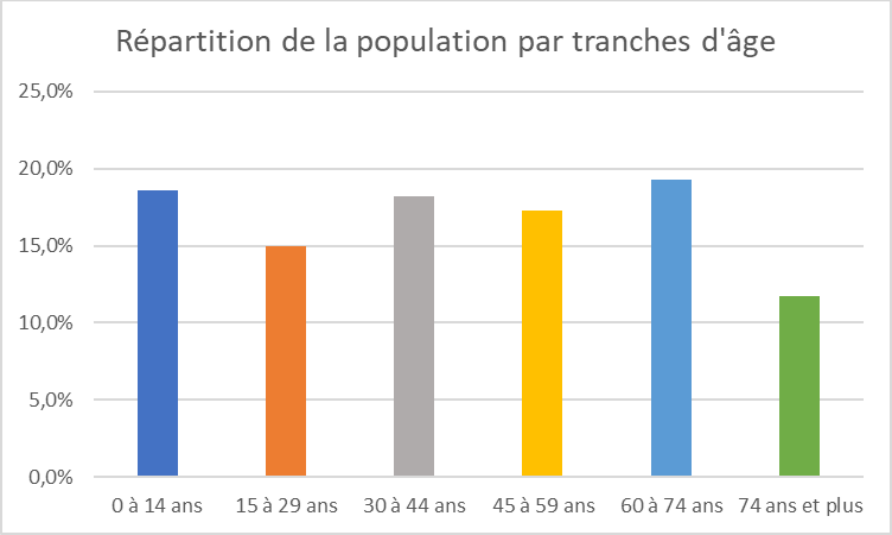

Figure 2 : Données issues de l'étude socio-démographique réalisée par l'INSEE publiées en 2020

La répartition socio-professionnelle des Mérois montre une forte présence de personnes retraitées (plus de 30% de la population), ainsi qu'une majortié d'ouvriers et d'employés (32%), les cadres représentant à peine plus de 5% de la population municipale.

On constate également que près de 80% de la population des 15 ans et plus possède un niveau d'étude maximum Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent. Enfin, la population des 15 à 64 ans comprend 74.4% d'actifs et 25.4% d'inactifs. 64.3% des actifs ont un emploi et 10.1% sont en recherche d'emploi (contre 8% au niveau national à la fin de l'année 2020). Sur cette part de 10% de demandeurs d'emploi, ce sont les 15-24 ans qui sont le plus touchés et majoritairement des femmes.

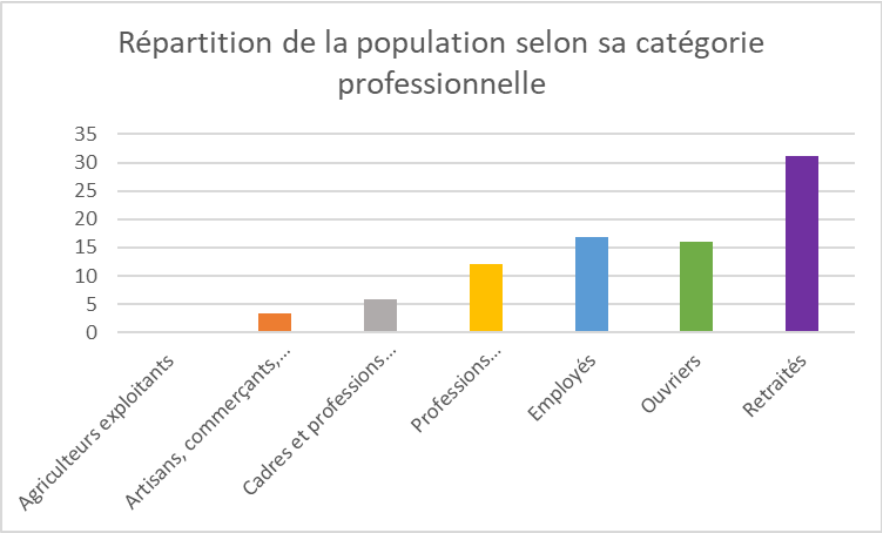

Figure 3 : Données issues de l'étude sociodémographique réalisée par l'INSEE publiées en 2020

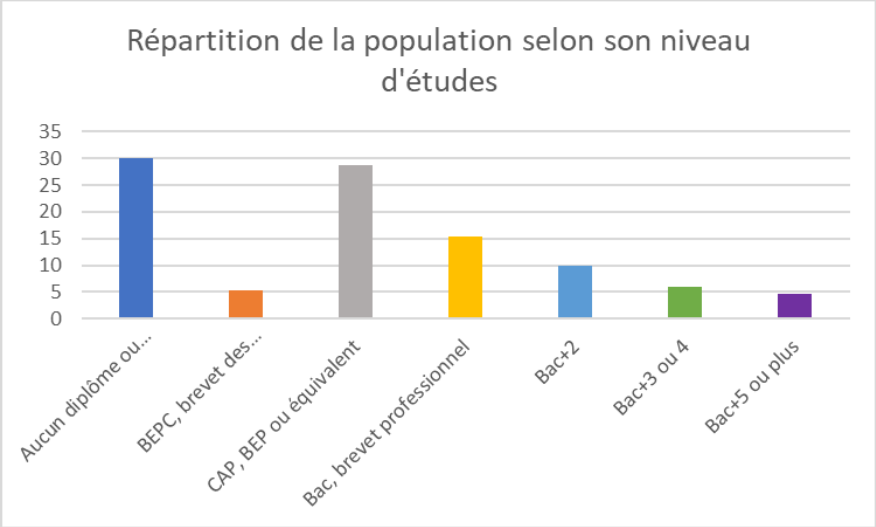

Figure 4 : Données issues de l'étude sociodémographique réalisée par l'INSEE publiées en 2020

Le parc d'activités industriel et logistique des Portes de Chambord qui s'est développé depuis 2007 en périphérie de la ville bénéficie de 230 hectares qui accueillent déjà 55 entreprises et plus de 1200 salariés autour de programmes et projets d'activité de différentes natures : logistique, industriel et artisanal.

En ce qui concerne les différents services sociaux communaux et intercommunaux, le CCAS assure le suivi des personnes adultes isolées résidant sur Mer, la Maison France Service assure quant à elle une permanence hebdomadaire sur la ville tous les mercredis.

Pour les services dédiés aux enfants et sur le plan scolaire, la ville de Mer est dotée de :

1 Multi-Accueil, la structure intercommunale est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h. Elle accueille, sous un mode de garde régulier, des enfants âgés de 2 mois à 4 ans résidant sur le territoire de la Communauté de communes Beauce Val de Loire.

1 Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), lieu d'échanges, d'écoute et de conseils pour les assistantes maternelles et les parents qui souhaitent faire appel aux services de ces professionnelles. En dehors des périodes scolaires, le relais organise des matinées d'éveil pour les enfants, âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans, gardés par leur parent en congé parental ou par une assistante maternelle.

1 centre d'accueil des enfants et des jeunes comprenant un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et 1 Point d'Accueil Jeune (PAJ), ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires.

4 écoles et 2 collèges :

- L'école élémentaire Cassandre Salviati qui accueille 290 élèves répartis en 14 classes du CP au CM2 ainsi qu'une classe ULIS.
- L'école maternelle de la Brèche qui accueille 100 élèves répartis en 5 classes de la Petite Section à la Grande Section.
- L'école maternelle des Mérolles qui accueille 86 élèves répartis en 4 classes répartis de la Petite Section à la Grande Section.

- L'Ecole primaire privée Notre-Dame Saint Joseph qui accueille 200 élèves répartis en 8 classes de la Petite Section au CM2
- Le collège Pierre de Ronsard qui accueille 493 élèves répartis en 20 classes de la 6eme à la 3eme ainsi qu'une classe ULIS
- Le collège privé Notre-Dame Saint-Joseph qui accueille 193 élèves répartis en 8 classes de la 6eme à la 3eme.

Le tissu associatif mérois est riche d'associations sportives, solidaires et culturelles, ces dernières representant plus d'une vingtaine d'associations. Pai ailleurs la ville de Mer et son intercommunalité possèdent également une école d'arts plastiques et musée municipaux ainsi qu'une école de musique intercommunale.

La bibliothèque et son histoire : ses missions, son réseau et ses évolutions institutionnelles

Il existe aujourd'hui 6 autres bibliothèques en convention avec la DLP sur les 30 communes de la CCBVL (Josnes, Courbouzon, Lestiou, Muides, Saint-Léonard en Beauce, Oucques) qui sont en grande majorité tenues par des bénévoles ou du personnel administratif détaché d'une partie de ses missions principales. Trois d'entre elles – Lestiou, Courbouzon et Muides – bénéficient de l'accompagnement de la médiathèque de Mer en tant que Médiathèque Tête de Réseau (MTR) pour étoffer leurs collections par le biais d'échanges réguliers de documents.

L'offre de lecture publique est concentrée essentiellement sur la médiathèque de Mer, même si les bibliothèques des communes citées précédemment jouent leur rôle de relais culturel auprès de la population. Les habitants qui sont à la recherche d'une offre plus « complète » se tournent vers la médiathèque de Mer, ce qui peut expliquer l'attractivité de notre équipement par rapport aux habitants du territoire

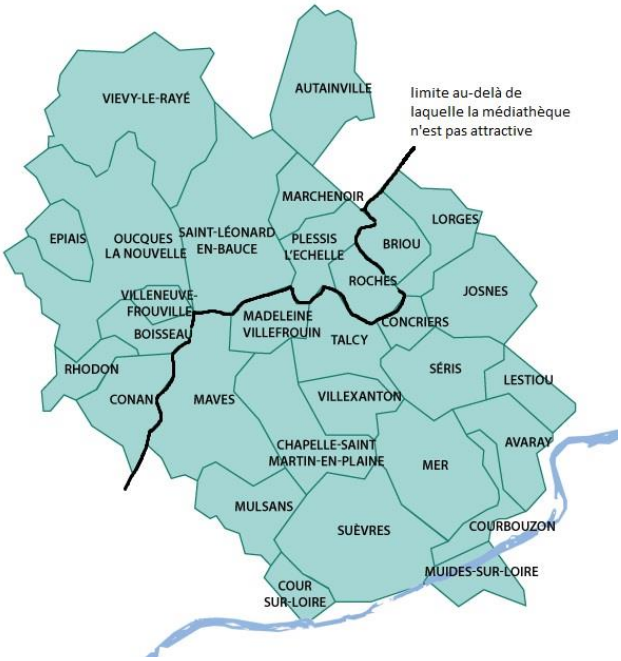

Figure 5 : Rayonnement de la Médiathèque de Mer sur le territoire de la CCBVL

Créée à l'initiative des habitants sous forme associative en mars 1996, la médiathèque rejoint les Services à la Population de la mairie en 2002 et le recrutement d'une professionnelle des métiers du livre entraine l'informatisation des fonds. D'abord installée dans un bâtiment de l'impasse Saint Hilaire (au dessus de la Salle Basse), la bibliothèque déménage en 1998 dans une partie des locaux de l'ancienne gendarmerie. Bénéficiant de 120 m², l'équipe de professionnels et de bénévoles s'attelle alors à la diversification des supports avec l'aide de la Direction de la Lecture Publique de Loir et Cher et obtient un agrandissement de 60 m² de l'équipement en 2005.

Pour mettre en œuvre une politique de lecture publique municipale, le service dispose aujourd'hui d'une équipe de quatre professionnelles (3.5 Equivalents Temps Plein) accompagnées par la médiathèque départementale. Elle propose aujourd'hui à ses usagers près de 19 000 documents (dont environ 3700 documents issus de la DLP).

La politique menée

- **Espaces et bâtiment**

Figure 6 : Extérieur de la médiathèque de Mer

D'une surface totale de 180 m², le service occupe le rez-de-chaussée de l'ancienne gendarmerie (soit 0.03 m² par habitant environ) et est réparti en 4 espaces en enfilade sur 160m² environ.

- L'espace fiction adulte où se trouvent les collections de romans, bande-dessinée, cd, dvd ainsi que les postes informatiques.
- L'espace documentaire adulte où se trouvent les revues et les livres documentaires classés par centre d'intérêt.

Figure 7 : L'entrée de la médiathèque et son secteur adulte

- L'espace adolescent où se trouvent les bande-dessinées, les romans et quelques dvd à destination des jeunes à partir de 12 ans.
- L'espace jeunesse où se trouvent les bandes-dessinées, les romans, documentaires, albums, cd et dvd à destination des enfants entre 0 et 12 ans.

Figure 9 : Les espaces jeunesse et adolescents de la médiathèque

Figure 8 : Les espaces internes de la médiathèque

A ces espaces ouverts au public s'ajoutent deux espaces de stockage qui servent également de bureaux à l'équipe ainsi qu'une kitchenette, le tout sur une surface de 20m² environ. Enfin, un dernier local extérieur permet d'entreposer le mobilier dont l'utilité est ponctuelle (grilles d'exposition, paravent,…) ainsi que les caisses servant aux échanges avec la DLP.

L'accessibilité du bâtiment est un réel problème puisqu'il faut monter deux marches à l'entrée de la médiathèque et en descendre deux autres pour se rendre dans les espaces documentaires et jeunesse. D'autre part, les couloirs et encadrements de portes étroits ne permettent pas à un fauteuil ou une poussette de circuler.

Enfin, le manque d'espace ne permet pas de mettre en place des animations de grande envergure dans la médiathèque et il faut recourir aux autres salles municipales pour accueillir un spectacle ou une exposition. L'accueil des classes se fait sur place mais dans un respect des consignes de sécurité relatif.

- **L'offre de services**

La médiathèque propose actuellement une offre de service variée mais plutôt classique : consultation sur place, emprunt de documents (livres, cd, dvd), animation à destination des scolaires, de la petite enfance, des personnes agées et ou dépendantes mais également auprès du grand public.

Quelques propositions en faveur du numérique avec le soutien de la DLP se sont également développées (prêt de liseuses et tablettes, deux postes informatiques reliés à internet, emprunt de matériel numérique à la DLP pour des actions ponctuelles,…).

Enfin, les agents de la médiathèque font vivre le lieu et les collections à travers un panel d'animations tout au long de l'année (cafés littéraires, accueils de scolaires, heure du conte, soirées thématiques…).

- **Les collections de la médiathèque**

La médiathèque offre des collections variées, pour tout public, sur différents types de supports (livres, CD, DVD, magazines, textes-lus, livres numériques…) et toujours renouvelées. Le budget d'acquisition est réparti entre les sections jeunesse et adultes, et entre les différents supports. Concernant les collections mises à disposition par la DLP pour enrichir nos fonds, cette dernière propose un renouvellement régulier par le biais d'échanges à raison de 400 livres et environ 300 DVD/CD, deux fois par an.

Enfin, il est possible de compléter les collections en effectuant des réservations par le biais de la navette départementale qui s'effectue tous les 15 jours pour satisfaire les demandes des usagers ou pour les besoins du service sur des actions spécifiques (accueils de classe, thématique exploitée à l'occasion d'animations tout public…).

A ce jour, la médiathèque de Mer dispose de fonds documentaires (dont les fonds en dépôt de la médiathèque départementale) répartis comme suit :

Supports	Nombre de documents
Livres	14 430
CD et Textes Lus	2 544
DVD	1 635

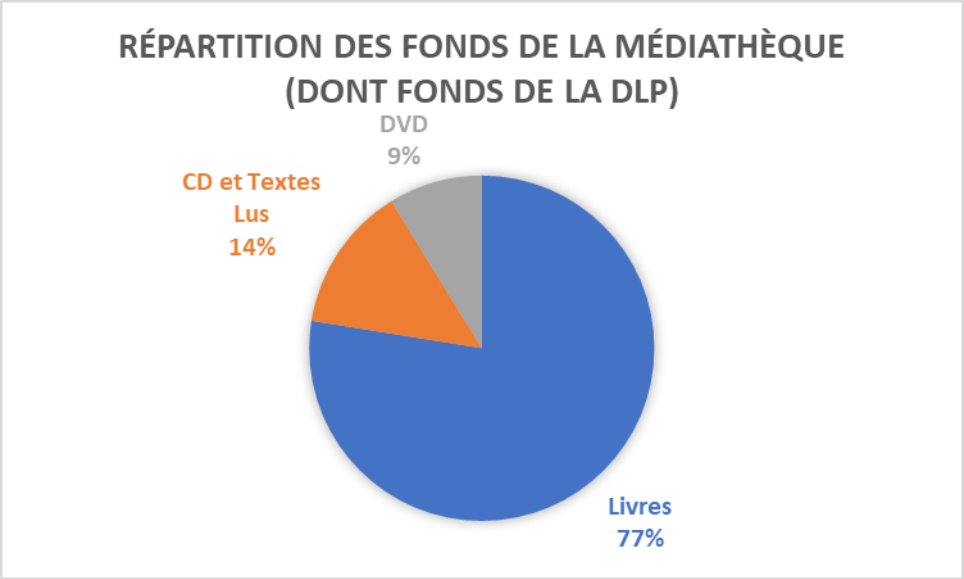

Le renouvellement des collections permet un bon taux de rotation des ouvrages, en particulier des romans et des dvd. Cependant les collections de la médiathèque mériteraient un désherbage conséquent afin d'aérer les rayonnages et de remplacer les ouvrages abîmés ou trop anciens (la moyenne d'âge des documents est à ce jour difficile à évaluer car le logiciel de gestion de bibliothèque ne permet pas de recouper ces informations de manière exacte). De même l'acceptation quasi systématique de dons encombre les étagères et arrive parfois à doubler voire tripler les exemplaires de certains ouvrages sans réelle nécessité.

Les collections numériques proposées à Mer sont celles que la DLP met à disposition des médiathèques du réseau de lecture publique du département et disponibles en ligne sur le site lecture41.culture41.fr.

- **Conditions de prêt**

L'inscription est libre et gratuite pour tous, sans condition de revenu ou d'implantation géographique. L'abonnement nominatif permet à chaque lecteur d'emprunter :

- 6 livres
- 6 CD
- 3 revues
- 2 DVD
- 1 liseuse

Les prêts sont effectués pour une durée de 3 semaines, étendue à 6 semaines pendant l'été et sont renouvelables une fois. Cet abonnement permet également l'accès aux ressources numériques mises à disposition sur le site de la DLP et la gestion de son compte lecteur (réservations en ligne et prolongation des documents notamment).

- **Publics**

Ouverte à tous, la médiathèque de Mer accueille aujourd'hui 1230 usagers inscrits (dont 30% viennent des autres communes de la CCBVL), parmi lesquels on retrouve un peu plus de 400 familles ainsi que 49 inscriptions dédiées à nos partenaires. (professeurs des écoles, partenaires institutionnels et associatif du territoire).

Le public est majoritairement féminin et d'une dominante d'adultes entre 15 et 64 ans.

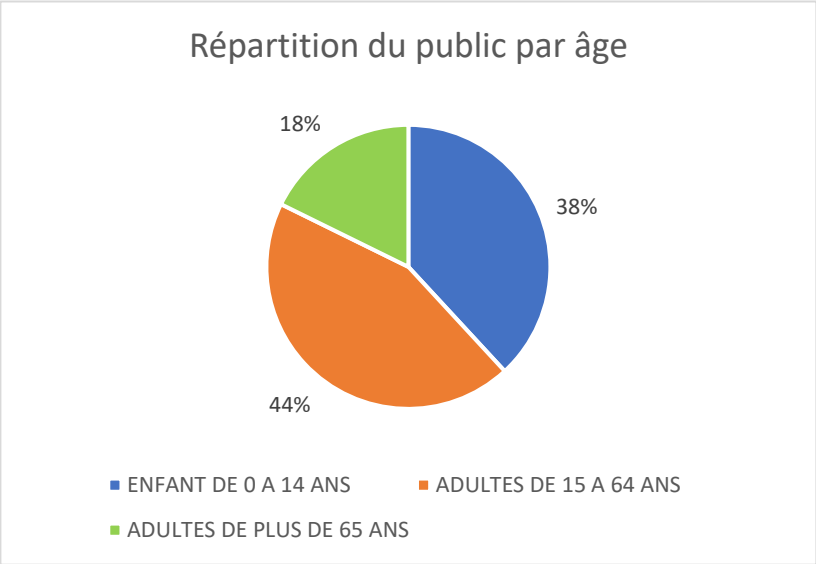

- **Moyens humains, financiers, techniques et matériels**

4 agents (3.5 Equivalents Temps Plein) composent l'équipe actuelle :

- 1 Bibliothécaire qui occupe les fonctions de direction de la médiathèque et de responsable du secteur adulte
- 1 Assistant de conservation responsable du secteur jeunesse
- 2 Adjoints du patrimoine dont la mission principale est l'accueil du public.

A ces agents, s'ajoutent aussi le personnel de mairie qui assure l'entretien du bâtiment trois fois par semaine.

Dépenses	
Personnel médiathèque	120 000,00 €
Personnel d'entretien	7 300,00 €

Le service fonctionne actuellement avec un budget de 28 700€ annuel (hors enveloppe budgétaire consacrée aux ressources humaines).

BUDGET FONCTIONNEMENT SERVICE ACTUEL			
Dépenses		**Recettes**	
Livres, CD, DVD	13 500 €	Département	600 €
Revues	3 000 €		
Jeux	0 €		
Ressources Numériques	0 €	Autofinancement	28 100 €
Médiation	8 500 €		
Fourniture équipements	3 700 €		
TOTAL	**28 700 €**	**TOTAL**	**28 700 €**

Diagnostic critique

Bonnes pratiques

La médiathèque de Mer est depuis plusieurs années plutôt innovante en matière de services (elle a été l'une des premières médiathèques qui a mis en place le prêt de liseuses numériques dans le Loir-et-Cher; abandon de la classification DEWEY pour les documentaires au profit d'une classification qui ressemble plus à celle d'une librairie…). Cependant, cette culture de l'innovation arrive en bout de course en raison des contraintes liées au bâtiment actuel.

En effet, les modèles actuels de bibliothèque se tournent vers un rôle plus participatif des habitants en termes d'usages du lieu. Les médiathèques sont de plus en plus des lieux agréables où les usagers aiment séjourner, ce qui n'est pas possible dans les locaux actuels. Le numérique prend évidemment une place importante mais la révolution que l'on nous annonçait (la fin du livre papier et donc des collections physiques) n'a pas encore eu lieu. On construit donc encore aujourd'hui des médiathèques, non seulement pour prêter des documents, mais aussi pour en faire de véritables lieux de vie culturelle et sociale, que l'on peut retrouver sous l'appellation de « troisième lieu ».

Les animations proposées par la médiathèque sont en revanche l'un de ses meilleurs atouts. En effet, avec près de 75 actions sur chacune des années 2018 et 2019 (sans compter les 75 accueils de classe pour chaque année scolaire), l'équipe fait vivre le lieu tout au long de l'année en proposant des évènements autour de la lecture principalement (comité de lecture, heure du conte, lectures en EHPAD, café littéraire, etc.) mais aussi en relation avec d'autres sujets ou d'autres supports (exposition polar interactive, soirée jeux vidéo), même si celles-ci sont limitées en raison du manque de place. En effet, la plupart des animations nécessitent soit de réserver des salles extérieures (cercle laïque), soit de déplacer du mobilier (seulement une partie du mobilier est sur roulettes), soit d'intervenir hors les murs (EHPAD, RAM…).

Le renouvellement des collections est aussi un point positif de l'équipement. Son budget de fonctionnement, qui permet de proposer une offre variée, avoisine les 30 000 euros chaque année (en dehors de la masse salariale) qui sont répartis entre les

acquisitions de documents, l'action culturelle et le matériel. Aujourd'hui le budget alloué aux acquisitions est de 2,53 euros par habitant pour les acquisitions livres, CD, DVD et magazines.

Si la médiathèque souhaite rester attractive et développer de nouvelles collections, il est nécessaire que les crédits d'acquisition arrivent à la hauteur des critères préconisés par la DRAC qui s'élèvent à 3 euros par habitants si l'on prend en compte les collections audiovisuelles et numériques.

Points de vigilance

Les deux bureaux qui sont utilisés pour les tâches de travail interne (acquisitions, catalogage, préparation des animations…) servent également de pièces de stockage (réserve, matériel pour les animations, documents en transit pour la DLP ou d'autres bibliothèques…) et sont donc inadaptés. La moitié de l'équipe n'a donc pas de bureau et doit stocker ailleurs son matériel (notamment le matériel d'équipement) puisqu'elle occupe les postes d'accueil du public pour travailler.

Au-delà des contraintes liées au manque d'espace, on constate de nombreux problèmes de vétusté du bâtiment, alors que celui-ci accueille du public au quotidien (accueils de classes les jours de fermeture, et 1200 adhérents à l'année) :

- Aspect général peu attractif, un bâtiment qui ne renvoie pas une image de médiathèque moderne et accueillante.

- Simple vitrage et huisseries qui ferment mal (bruit de la route Nationale ; air froid et humidité qui pénètrent, eau de pluie qui s'infiltre à l'intérieur du bâtiment).

- Traces de moisissures sur les murs, tâches et trous sur les murs, peinture écaillée.

- Marches à l'entrée qui empêchent l'accès aux PMR et gênent l'accès des personnes âgées, des personnes qui ont un enfant dans une poussette. Les marches posent également problème lors du passage des navettes de la DLP (caisses de livres) qui doivent être transportées à bout de bras sans pouvoir utiliser de chariot.

- Ecoulement des eaux de pluie difficile devant la porte d'entrée, qui oblige les personnes qui veulent entrer à enjamber la flaque d'eau.

- Une évacuation difficile du bâtiment en cas d'incendie.

Conclusion intermédiaire

Malgré les efforts des équipes successives de la médiathèque pour optimiser les espaces, et aux bons résultats observés quant à l'activité du service, force est de constater que la surface actuelle et les services offerts ne correspondent plus aux attentes et aux besoins de la population Méroise.

En effet, à l'étroit dans des locaux vétustes et inaccessibles aux personnes à mobilité réduite, les professionnelles peinent à développer l'accueil, organiser le service et prendre part à des manifestations diverses. Il devient également difficile de diversifier les services et les collections dans cet environnement.

Face à l'impossibilité d'étendre le bâtiment existant et à la nécessité d'en garantir l'accessibilité pour tous, les élus de la commune portent le projet de création d'un nouvel équipement en cœur de centre-ville. Le gain de superficie sera l'opportunité de restructurer plus globalement la médiathèque et de redéfinir les espaces en les optimisant. Il permettra également d'améliorer et de développer le service rendu à la population.

Contenu du projet

Notre vision de la médiathèque

A l'issue du travail collaboratif mené d'octobre 2020 à juin 2021, nous voyons la médiathèque non pas seulement comme un « lieu des livres » mais aussi comme un « lieu des liens » : entre les individus et les générations, entre les pratiques, les supports aussi bien physiques que numériques.

Il se dégage des ateliers participatifs menés auprès de la population le besoin d'un lieu où les habitants pourraient non seulement emprunter ou consulter des documents, mais aussi d'un lieu vivant où ils puissent se rencontrer et échanger à l'occasion de nombreuses animations.

Plus qu'un lieu d'accès au savoir, les mérois attendent de la médiathèque qu'elle soit un lieu de découverte et de partage des pratiques (amateures ou professionnelles) et dans lequel on puisse accéder aux ressources qui y sont relatives

Les élus et les techniciens de la ville partagent la vision d'une médiathèque qui mette la culture, la créativité et l'entraide au service de la population. Les échanges avec nos différents partenaires que sont la DRAC, la Région et la DLP ainsi que le sondage de la population, nous ont permis de déterminer ensemble nos priorités et la forme que nous souhaitions donner à ce projet ambitieux.

Celle-ci est un lieu inclusif, convivial, animé, intimiste et fédérateur, adapté aux pratiques culturelles et d'information de toutes les générations. Elle doit devenir un incubateur et une vitrine des initiatives locales et solidaires en lien avec les partenaires du territoire.

Elle est accessible, aussi bien dans la répartition de ses espaces que dans ses propositions culturelles. Ce lieu doit être synonyme de développement culturel, social et éducatif et doit permettre à chacun de s'exprimer et se réaliser librement dans le respect de ses concitoyens.

L'insertion d'un espace ludothèque en son sein participe à la dynamique culturelle et sociale menée par la commune envers un public large. Il permet de développer la culture du jeu pour tous, de (re)donner le goût du jeu, le plaisir de jouer et ainsi renforcer la vocation de lien interpersonnel et intergénérationnel de l'établissement. Il favorise le brassage des populations d'un territoire et l'apprentissage de nombreux outils de socialisation (apprendre à lire, compter, respecter des règles communes, s'entraider, faire preuve de stratégie et de logique…).

Enfin, la médiathèque doit poursuivre sa mission et sa contribution à l'épanouissement et l'accompagment des citoyens en intégrant dans ses pratiques de nouveaux usages liés notamment à l'avènement du numérique dans notre quotidien afin d'être entièrement cet espace au service du public.

Deux publics au cœur de nos préocupations

Afin de mener une réflexion sur le PCSES plus concrète, les élus locaux et l'équipe de la médiathèque ont travaillé avec des profils utilisateurs imaginés en fonction de nos publics existants et des publics potentiels du territoire d'après les données INSEE et les structures environnantes.

Une fois ces personas[3] identifiés, sont ressortis deux publics prédominants : les seniors et les familles.

[3] Un persona est, dans le domaine marketing, un personnage imaginaire représentant un groupe ou segment cible dans le cadre du développement d'un nouveau produit ou service ou d'une activité prise dans sa globalité. Le persona est généralement doté d'un prénom et de caractéristiques sociales et psychologiques.

André et Nicole

80 ET 81 ANS

Habitent à Mer et sont usagers fréquents de la médiathèque actuelle. Ils n'ont pas le permis de conduire.

Eliane

88 ANS

Résidente de l'EHPAD, à lu tous les livres de la bibliothèque de la maison de retraite.

Véronique

65 ANS

Malentendante, souhaiterait s'inscrire à la médiathèque et bénéficier de la programmation culturelle. Elle était formatrice LSF avant de prendre sa retraite.

Les seniors représentent actuellement 15% de la population méroise, la tranche d'âge des 60 ans et plus est la seule à avoir augmenté ces 10 dernières années (source INSEE). Outre leur présence forte sur le territoire, c'est un public plus disponible pour faire vivre la médiathèque puisque libéré des engagements que représentent le travail et la charge des enfants. De ce fait, les seniors sont aussi plus demandeurs d'actions culturelles sur le territoire.

Néanmoins c'est un public parfois vulnérable et isolé et qui peut présenter des difficultés de déplacement grandissantes dues à la perte d'autonomie avec l'âge. Pour certains, la médiathèque peut représenter leur unique moyen de tisser un lien social, de parler à d'autres personnes. Enfin, même s'ils sont aujourd'hui plus à l'aise avec l'utilisation des technologies numériques, les seniors sont encore peu à les maitriser et sont aussi plus susceptibles d'avoir besoin d'un accompagnement à l'éducation aux médias.

Les familles quant à elles représentent 64% des ménages de la commune, dont 38% de couples avec enfants et 16% de familles monoparentales (source INSEE). On ressent le besoin pour celles-ci de bénéficier d'un lieu commun où venir passer un moment en famille pour (re)créer du lien entre les générations et où tout le monde y trouve son compte.

Il parait judicieux de « profiter » de la porte d'entrée des enfants pour convaincre les parents de s'inscrire et bénéficier des services de la médiathèque. L'accroche des familles permettrait de créer des habitudes culturelles familiales et d'ancrer dès le plus jeune âge des pratiques culturelles et ludiques dans un lieu neutre qui ne soit ni la maison ni l'école permettant de fidéliser par la suite les adolescents.

Si deux publics sont identifiés ici comme prioritaires, il n'est pas question pour autant d'oublier les autres usagers potentiels qui ont pu être identifiés et seront gardés à l'esprit aussi bien dans les collections, les espaces ou bien la programmation culturelle de la médiathèque.

Enjeux et orientations stratégiques

Pensé comme un outil qui guidera la croissance de la nouvelle médiathèque de Mer permettant à l'équipement d'évoluer aussi bien avant son ouverture qu'au terme de deux ans de fonctionnement, les enjeux détaillés ci-après seront déclinés en objectifs et actions à mettre en place entre l'année N-1 et l'année N+3.

1. La création d'un lieu fédérateur pour la population et le territoire

La médiathèque de Mer est un lieu de rencontre et de partage où se mèlent les publics. Située au cœur de la ville près des commerces et de la place de la Halle, elle est un point central dans la vie de la commune et participe à son dynamisme.

Dans un espace de 828m² (soit 4.5 fois la taille de la médiathèque actuelle) dont 80% seraient accessibles aux usagers, elle propose quatre grands pôles principaux auxquels s'ajouteront des espaces d'animation et de médiation:

- Le pôle Fiction
- Le pôle Ludothèque
- Le pôle Documentaires
- Le pôle Numérique et audio/vidéo

1.1 Objectif n°1 : Développer des liens entre les individus et les générations.

"Et si de plus nous parvenons à rassembler [...] les parents et enfants et contribuer au dialogue entre eux, alors mon vœu sera exaucé"

Albert Barillé

- **À partir de l'année Zéro :** Regrouper les collections adulte et jeunesse pour favoriser les rencontres intergénérationnelles et recréer du lien entre les parents et les enfants.

  Les ouvrages de fiction seront placés dans les mêmes espaces mais séparés physiquement par du mobilier spécifique notamment dans le but de préserver les plus jeunes de contenus trop explicites, violents et inadaptés et aux adultes de bénéficier d'espaces de lecture plus calmes.

  Les collections documentaires jeunesse et adulte seront quant à elles combinées pour permettre un accès simplifié aux documents en fonction des besoins des usagers (niveau de compréhension, de maturité,…) sans stigmatiser les individus.

Une évaluation de la pertinence de cette répartition sera effectuée à N+3, les espaces étant suffisament modulables pour nous permettre de revenir en arrière sur ce choix si toutefois cette répartition ne convenait pas à nos publics.

Les bibliothécaires auront un rôle de veille important dans les espaces afin de conseiller et d'orienter les différents publics vers les documents les plus appropriés à leurs besoins.

- **À partir de l'année Zéro :** Créer un espace ludothèque qui encourage les relations intrafamiliales et entre les habitants du territoire en proposant notamment du jeu sur place mais aussi des animations favorisant la coopération ou la mise en relation des individus.
- **À partir de l'année Zéro :** Installer des automates de prêt retour pour permettre aux agents de se consacrer à l'accompagnement des publics dans les différents espaces. L'autonomie est encouragée par les membres de l'équipe et la bienveillance est de mise pour favoriser la prise en main de ces nouveaux outils dans le service.

  En outre, certaines collections ne permettant pas l'automatisation (soit pour des raisons physique, soit pour éviter le vol ou les pertes comme sur les jeux et jeux vidéo) seront proposées en prêt indirect et devront s'effectuer auprès d'un.e médialudothécaire.

  Lors du prêt des jeux, les usagers sont invités à s'assurer de la complétude et du bon état de ceux-ci et un système de balance de précision accompagné d'une vérification visuelle permet aux médialudothécaires de s'assurer que les jeux ont été rendus dans leur intégralité.
- **À partir de l'année Zéro à N+3 :** Proposer une programmation diversifiée pour permettre le dialogue entre les usagers. Cette programmation se développera de manière progressive afin de permettre aux usagers comme aux équipes de la médiathèque de prendre leurs marques dans l'établissement et ainsi garantir la qualité du service rendu à la population.

1.2 Objectif n°2 : Garantir l'accès à la médiathèque pour tous

- **À partir de l'année Zéro** : Offrir des horaires d'ouverture convenant le plus largement possible aux besoins de la population mais également en proposant des alternatives comme un accès à une boite de retour et une offre à distance.

  L'amplitude hebdomadaire est prévue à 21h par semaine pour tous les espaces du mercredi au samedi avec une nocturne à 19h le vendredi soir, ce qui

représente une augmentation de 6 heures par semaine par rapport à l'amplitude actuelle.

Ces horaires seront évalués après la première année d'ouverture afin de s'assurer de leur concordance entre les besoins de la population et les moyens humains du service. Si toutefois ceux-ci n'étaient pas adaptés, ils seraient réaménagés en conservant le temps hebdomadaire d'ouverture ou en l'augmentant dans le cas de recrutements supplémentaires (voir Enjeu 2).

- **À partir de l'année Zéro** : Faciliter l'accès des PMR avec du mobilier adapté et des espaces où il est facile de circuler.
- **À partir de l'année Zéro** : Adapter notre signalétique et notre identité visuelle pour en faciliter la lecture et le repérage pour les personnes malvoyantes et ou avec des difficultés cognitives.
- **À partir de l'année Zéro** : Maintenir la gratuité de nos services afin de permettre à tous d'accéder à la culture sans que le critère financier soit un frein à la fréquentation de la médiathèque. De la même manière, l'ensemble des animations et de la programmation culturelle proposées par l'établissement est accessible gratuitement.
- **À partir de l'année Zéro à N+3 :** Développer notre offre à distance et le Hors Les Murs.

  Par « offre à distance » nous comprenons la mise en place d'un site internet dédié à la médiathèque et sur lequel il est possible de consulter son compte lecteur (gérer ses prêts, prolongations, réservations), consulter le catalogue de la médiathèque, s'inscrire à des animations, accéder à l'agenda des manifestations, aux sélections des bibliothécaires, aux ressources numériques de la DLP, aux contenus dématérialisés de la médiathèque (podcast, vidéos, etc).

  Par Hors Les Murs nous comprenons les médiations et animations qui s'effectuent en dehors de la médiathèque, que ce soit dans les classes des écoles de Mer, l'EHPAD, l'espace public, les entreprises, les autres services de la ville, les partenaires ou chez des particuliers.
- **À partir de l'année Zéro à N+3**: Renforcer nos actions auprès du point lecture et bibliothèques du territoire en notre qualité de Médiathèque Tête de Réseau (intégration à nos programmes de médiation, accueil des bénévoles pour leurs échanges de documents, possibilité de délocaliser certaines animations dans le point lecture et les bibliothèques de manière ponctuelle). Ce volet d'action sera développé en relation avec la programmation portée par les services culturels de la ville et en corrélation avec les moyens humains de l'équipement.

1.3 Objectif n°3 : Proposer un espace de collaboration et de cohésion

- **À partir de l'année N -1 à N+3** : Inscrire la démarche participative dans l'ADN de notre structure dès maintenant. Favoriser l'inclusion des publics dans le déroulement des animations, la sélection des fonds documentaires, le développement et l'amélioration des offres proposées. Celle-ci sera menée en concertation avec les orientations politiques de la ville et dans la limite des possibilités du service et des projets.
- **À partir de l'année Zéro :** Proposer des espaces de travail individuels et de groupes mais également des espaces de détente mis à disposition de la population, des associations, des travailleurs, etc
- **À partir de l'année Zéro à N+3 :** Devenir une vitrine du patrimoine du territoire et des initiatives locales afin de participer au rayonnement des actions de nos partenaires.
- **À partir de l'année Zéro à N+3 :** Développer ou renforcer des partenariats avec les structures communales et intercommunales (musée, école de musique et d'arts plastiques, RAM, multi-accueil, centres de loisirs, écoles, associations) mais également les structures départementales et régionales telles que la DLP et CICLIC.
- **À partir de l'année Zéro à N+3 :** Développer ou renforcer des partenariats avec les acteurs culturels du territoire (Cie La Lune Blanche, Cie Jean et Faustin, Cie La Valise Ondulatoire,…).
- **À partir de l'année Zéro à N+3 :** Développer ou renforcer des partenariats avec les acteurs solidaires du territoire (CCAS, Foyer Emmaüs, Secours Populaire,…).

1.4 Orientation d'actions envisagées auprès de nos publics cible et exemples de fiches actions

- Ateliers créatifs et ludiques Parents-enfants mais aussi Grands-parents/enfants.
- Ateliers de lecture par les seniors auprès des classes.
- Visites en EHPAD pour des lectures, des ateliers du souvenir, de conversation, etc.
- Cafés débats/philos/citoyens/etc.
- Création de malles itinérantes ou d'étagères mobiles thématiques exploitables en dehors de la médiathèque (en classe, EHPAD, à la piscine, pour un temps d'animation auprès du CHRS, de la Cie La Lune Blanche).
- Intégration du fonds théâtre et danse de la Compagnie La Lune Blanche, emprunt de ces ouvrages possibles dans les locaux de la compagnie.
- Accueils de groupes organisés de préférence sur les temps d'ouverture au public pour favoriser le brassage des publics et promouvoir nos actions en dehors du conseil/prêt/retour de documents.
- Mise à disposition de matériel de puériculture sur place : change bébé, chauffe biberon, sas poussette, transat ou fauteuil pour poser les tout-petits.

FICHE PROJET- COURANT D'ART

Public(s)	→ **Enfants de 7 à 10 ans** → **Parents** → **Grands-parents**
Contexte	Animation autour des livres d'art et atelier créatif/artistique
Durée	1h
Jauge	20 personnes
Date/Horaire	Ponctuellement / une fois par mois durant 6 mois (le mercredi ou samedi)
Lieu	Médiathèque
Enjeux et objectifs du PCSES	**Enjeu 1 objectif 1 :** développer des liens entre individus et générations **Enjeu 1 objectif 3 :** Proposer un espace de collaboration et de cohésion **Enjeu 2 objectif 2 :** Encourager la population à devenir actrice de la médiathèque **Enjeu 2 objectif 3 :** Surprendre par l'originalité des propositions
Contenu	- Durant la première partie de l'animation, les participants sont amenés à découvrir des documents mettant en avant un artiste ou un courant artistique. - Puis dans la seconde partie de l'animation, les enfants et adultes peuvent pratiquer à la manière de ou participer à un atelier autour des pratiques et techniques de l'artiste découvert auparavant.
Objectifs	→ Mettre en lumière le fonds Art → Permettre de pratiquer une activité artistique en famille → Inscrire la médiathèque en tant que lieu culturel diversifié → Coconstruire un fonds Livres d'artistes avec les usagers

Moyens humains	→ Une bibliothécaire en charge de l'animation → Service support : service communication pour informer quant aux dates auxquelles sont programmées les séances « courant d'art »
Moyens de communication	→ Informations factuelles diffusées sur le site Internet de la ville → Post sur la page Facebook de la ville → Encart dans le flyer « programmation culturelle » de la ville → Panneaux lumineux de la commune → Presse locale
Matériel nécessaire	→ Livres → Coussins/tapis/chaises → Matériel de création artistique (peinture, papier coloré, colle, etc)
Budget	→ Enveloppe à prévoir pour l'achat de livres d'artistes → Enveloppe à prévoir pour le matériel artistique et de loisirs créatif

FICHE PROJET- CAFE DES (GRANDS) PARENTS

Public(s)	→ **Parents** → **Grands-parents**
Contexte	Animation autour de la parentalité
Durée	30 minutes
Jauge	10/15 personnes
Date/Horaire	Une fois par mois au moment des Croqu'Histoires (le mercredi ou samedi)
Lieu	Médiathèque
Enjeux et objectifs du PCSES	**Enjeu 1 objectif 1 :** développer des liens entre individus et générations **Enjeu 1 objectif 3 :** Proposer un espace de collaboration et de cohésion **Enjeu 2 objectif 2 :** Encourager la population à devenir actrice de la médiathèque
Contenu	A l'occasion des séances de Croqu'histoires auprès des enfants, organiser des temps d'échange entre parents, grands-parents autour de sujet ayant pour thème la parentalité. Répondre au besoin de se retrouver entre parents pour échanger sur des préoccupations communes (éducation des enfants, modes de garde, etc.) relatives à la vie de famille. La médiathèque propose des ressources issues des fonds de la médiathèque et des services partenaires, des astuces à partager, etc.
Objectifs	→ Permettre aux parents, grands-parents d'échanger librement sur le thème de la famille, leur place en son sein, leur quotidien → Encourager l'expression des parents, la prise de confiance en eux

	→ Promouvoir le fonds parentalité de la médiathèque → Développer des moments de rencontres, d'échanges entre familles en toute convivialité
Moyens humains	→ Une bibliothécaire en charge de l'animation → Service support : service communication pour informer quant aux dates auxquelles sont programmées les « cafés des parents ».
Moyens de communication	→ Informations factuelles diffusées sur le site Internet de la ville → Post sur la page Facebook de la ville → Encart dans le flyer « programmation culturelle » de la ville → Panneaux lumineux de la commune → Presse locale
Matériel nécessaire	→ Livres → Chaises/Bouilloire/Pichet isotherme → Boissons chaudes et froides/Collation
Budget	→ Enveloppe à prévoir pour l'achat de la collation

FICHE PROJET- TOUT P'TIT FESTIVAL

Public(s)	**→ Enfants de 0 à 6 ans** **→ Parents** **→ Grands-parents** **→ Professionnels de la petite enfance - Enseignants**
Contexte	Festival dédié à la petite enfance et à problématiques liées aux tout-petits.
Enjeux et objectifs du PCSES	**Enjeu 1 objectif 1 :** Développer des liens entre les individus et les générations **Enjeu 1 objectif 2 :** Garantir l'accès à la médiathèque pour tous **Enjeu 1 objectif 3 :** Proposer un espace de collaboration et de cohésion **Enjeu 2 objectif 1 :** garantir une offre de service de qualité **Enjeu 2 objectif 3 :** Surprendre par l'originalité des propositions
Durée	2 à 3 semaines
Jauge	En fonction des animations
Date/Horaire	Dernière quinzaine d'octobre
Lieu	Médiathèque – Auditorium – 1 école de la CCBVL hors territoire Merois ou un point lecture
Contenu	Dédié à l'éveil culturel des plus jeunes, le tout p'tit festival est une invitation à la découverte sous toutes ses formes. Du livre au spectacle vivant, en passant par des ateliers divers et variés, tout est prétexte à une exploration ludique et poétique. La médiathèque et ses partenaires s'associent, pour offrir aux moins de 6 ans, une ouverture au monde par le biais d'expériences culturelles multiples. Parents et professionnels de la petite enfance sont également concernés puisque de nombreux ateliers leurs permettront de partager des instants privilégiés avec leur tout-petit.

	Le tout p'tit festival se veut le plus accessible possible et propose, de ce fait, bon nombre d'animations gratuites.
Objectifs	→ Créer dès le plus jeune âge des habitudes de pratiques culturelles → Donner à voir la culture sous toutes ses formes, diverse et variée → Aborder des questions liées aux tout-petits mais également à la parentalité → Donner à voir un lieu de lecture publique agréable, ludique et accessible → Développer ou renforcer des partenariats avec des acteurs culturels et sociaux du territoire (ex : Compagnie locale de danse et théâtre La Lune Blanche, RAM, Multi-Accueil, etc.)
Moyens humains	→ Un bibliothécaire chef de projet + l'équipe en soutien pour les multiples animations proposées → Une intervenante en milieu scolaire pour la phase de programmation et d'animation d'un atelier sur le temps scolaire dans une école du territoire CCBVL. → Service support : service communication pour concevoir l'affiche et les flyers de cet événement
Moyens de communication	→ Informations factuelles diffusées sur le site Internet de la ville → Affiche dans les panneaux sucette de la ville → Post sur la page Facebook de la ville → Encart dans le flyer « programmation culturelle » de la ville → Panneaux lumineux de la commune → Presse locale → Article dans le magazine de la ville
Matériel nécessaire	→ Livres → Coussins/tapis/chaises → Matériel son (sono – micro)

Budget	En moyenne 3 000 euros par édition Subventions possibles : DLP, PACT

2. Le développement d'une offre culturelle riche et diversifiée

Une médiathèque ce sont des espaces, des collections, des ressources, des actions mais aussi du personnel et des usagers. Tous ces éléments permettent de créer une offre variée au service de la population. La ville de Mer aspire à proposer à ses habitants une offre de qualité en ce qui concerne les collections, les lieux et les postures des agents qui assurent l'accueil des usagers.

Les publics de la médiathèque ont un rôle important au sein de la structure et doivent pouvoir se sentir impliqués au sein de son fonctionnement. L'objectif étant également de rendre la population actrice de la médiathèque pour sortir les usagers de leur rôle de consommateurs et sortir les professionnels de leur rôle de prescripteur. L'équipe de la médiathèque se laisse la possibilité d'enrichir les offres disponibles par la connaissance que les gens peuvent transmettre sur leurs propres documents et par le contenu lui-même sur le principe de complémentarité des offres (ex : étagère des habitants, malles itinérantes, étagères mobiles des savoir-faires, etc.).

"Nul n'a besoin d'être un grand lecteur de littérature pour se sentir légitime de fréquenter une médiathèque : par la valorisation et la transmission des savoir-faire, la médiathèque devient un lieu populaire."

Médiathèque de Lezoux.

2.1 Objectif n°1 : Garantir une offre de service de qualité

- **À partir de l'année N-1 puis N+1 ou 2:** Recruter du personnel qualifié pour renforcer l'équipe actuelle et développer nos nouveaux services (Responsable Ludothèque et Responsable Numérique notamment).
- **À partir de l'année N-1 à N+3 :** Encourager la formation continue des agents de la médiathèque pour conforter et développer leurs connaissances et compétences afin d'assurer leurs missions au quotidien et favoriser la polyvalence au sein de l'équipe.
- **À partir de l'année N-1 à N+3 :** Respecter les recommandations des instances professionnelles en matière de budget d'acquisition afin de garantir une pluralité dans nos fonds.
- **À partir de l'année N-1 à N+3 :** Proposer des collections adaptées à nos publics (qu'ils soient déjà conquis ou potentiel) et formaliser la politique documentaire et d'acquisition de la médiathèque.
- **À partir de l'année Zéro :** Mettre un point d'honneur à offrir un accueil de qualité (postures, accompagnement, sécurité des biens et des personnes…) en disposant notamment des bureaux de renseignement dans chaque espace de consultation.

2.2 Objectif n°2 : Encourager la population à devenir/se faire actrice de la médiathèque

- **À partir de l'année Zéro :** Mettre en place des fonds collaboratifs mêlant les recommandations des professionnels et les suggestions des usagers.
- **À partir de l'année Zéro** : Se placer en vitrine des initiatives locales en proposant aux partenaires et aux individus d'en faire la valorisation dans nos locaux en lien avec la programmation et le projet de la médiathèque.
- **À partir de l'année N+1** : Devenir un vivier d'actions culturelles où les amateurs se sentent légitimes d'intervenir sur un sujet qui les passionne.
- **À partir de l'année N+1 à N+3** : Intégrer dans nos collections les œuvres créées lors des animations. Les contenus produits en ateliers sont intégrables aux fonds de la médiathèque sous format physique ou numérique téléchargeable depuis le site de la médiathèque.

2.3 Objectif n° 3 : Surprendre par l'originalité des propositions

- **À partir de l'année N-1 à N+3 :** Offrir des collections variées tant par leurs contenus que leurs supports : livres, cd, dvd, vinyles, jeux (de plateau, vidéo, d'imitation…), grainothèque et bouturothèque, etc.

  Le développement des différents fonds se fera en fonction des attentes de la population mais aussi des singularités et des sensibilités des membres de l'équipe.
- **À partir de l'année Zéro :** Attribuer des ambiances spécifiques aux différents espaces de la médiathèque.
- **À partir de l'année Zéro à N+3 :** Mettre l'accent sur les animations innovantes et notamment en lien avec le numérique.
- **À partir de l'année Zéro à N+3 :** Faire reconnaître le jeu et le numérique comme médias culturels à part entière et au même titre que le livre, la musique ou le cinéma.
- **À partir de l'année N+1 à N+3 :** S'inscrire dans des dispositifs culturels de grande envergure (Partir en Livre, BD Boum, Val de Lire, Vagabondages, Rendez-Vous de l'Histoire, Salons du livre jeunesse, etc).

2.4 Orientation d'actions envisagées auprès de nos publics cible et exemples de fiches actions

- Fonds Grands Caractères, Textes lus et Terroir à développer car très forte demande chez les seniors.
- Fonds Facile à lire, Facile à Jouer, DYS à mettre en place
- Fonds Parentalité à mettre en place pour offrir au public familial des collections pertinentes au regard de leur centre d'intérêt.
- Fonds Terroir et Fonds Local à renforcer
- Fonds Petite Enfance à renforcer en lien avec les actions menées sur le territoire et le Tout P'tit Festival
- Fonds participatif : Etagère des habitants, téléchargement et consultation sur place de contenus co-créés lors d'ateliers d'écriture, d'ateliers création numérique.
- Proposer du matériel d'accompagnement à la lecture : télé-agrandisseurs, logiciels de grossissement de caractères, synthèse vocale
- Poursuivre le classement des documentaires par pôle d'intérêt plutôt qu'en fonction de la Dewey pour une meilleure lisibilité par les usagers.
- Classement des jeux selon les tactiques ou les ambiances de jeu plutôt que la classification ESAR (« réfléchir », « collaborer », « imiter »…)
- Accueils privilégiés en petits groupe pour les bénéficiaires du CCAS, du CHRS ou toute structure d'accompagnement social qui le souhaite.

FICHE PROJET- COLLABORATION AVEC LES ADOLESCENTS

Public(s)	→ Adolescents du PAJ (Point Accueil Jeunes) → Collègues animateurs et éducateurs
Contexte	Collaboration régulière entre des adolescents du PAJ et les services de la médiathèque
Durée	2h par semaine
Jauge	4 ou 5 adolescents maximum
Date/Horaire	A définir avec les personnes concernées
Lieu	Médiathèque
Enjeux et objectifs du PCSES	**Enjeu 1 objectif 1 :** développer des liens entre individus et générations **Enjeu 1 objectif 3 :** Proposer un espace de collaboration et de cohésion **Enjeu 2 objectif 1 :** Garantir une offre de service de qualité **Enjeu 2 objectif 2 :** Encourager la population à devenir actrice de la médiathèque
Contenu	Un ou plusieurs adolescents du PAJ prêts à s'engager auprès de la médiathèque pour participer à la vie et au fonctionnement de cette dernière, aider les bibliothécaires dans l'acquisition de documents à destination des adolescents, prendre part au rangement des collections, etc.
Objectifs	→ Rendre les adolescents acteurs de la médiathèque en les impliquant le plus possible dans le fonctionnement de cette dernière afin qu'ils s'approprient le lieu → Valoriser leur aide et leur travail par le système de point déjà en place au PAJ, leur permettant de payer moins cher des animations proposées par la structure d'accueil → Leurs montrer un aperçu du monde du travail et de la fonction publique territoriale → Leurs donner envie de fréquenter davantage les lieux, entre amis ou en famille
Moyens humains	→ Un bibliothécaire tuteur du groupe

Moyens de communication	→ En interne entre les services concernés → Via les réseaux sociaux de la ville et du PAJ
Matériel nécessaire	→ matériel déjà à disposition de la médiathèque
Budget	→ Une ligne de crédits réservée à l'acquisition de documents (livres, jeux de société, jeux vidéo) à destination des adolescents

3. La création d'un lieu de démocratisation et d'émancipation du numérique

Le numérique est aujourd'hui une composante à part entière de la médiation culturelle et alors que les pratiques numériques (téléchargement légal ou illégal, développement des tablettes, streaming, etc.) permettent un accès permanent et en n'importe quel lieu à des contenus culturels y compris très récents, il est essentiel que la médiathèque renforce son action en faveur du numérique.

Si on ne peut plus vraiment parler de « nouvelles technologies », les usagers sont encore peu à maîtriser leurs pratiques et la part de la population n'ayant pas accès à internet n'est pas négligeable. Comme pour l'accès à la lecture et à la culture, la médiathèque doit jouer son rôle dans l'accès des citoyens à l'information et aux savoirs numériques : lutte contre l'illectronisme, éducation aux médias, sensibilisation aux arts dématérialisés, accès à l'information numérique, divertissement, etc.

A travers des parcours de formation, d'autoformation et d'accès aux ressources, la médiathèque accompagne ses usagers dans la découverte de ces outils.

Elle est aussi un lieu d'appui pour la documentation ayant trait à tout ce qui touche à l'emploi, ou à l'aide sociale sans toutefois se soustraire aux services dédiés de la ville et de l'intercommunalité.

En partenariat avec le CCAS et la Maison France Services, elle est en capacité de renseigner les usagers sur des demandes ponctuelles, présenter les partenaires du territoire ou réorienter les demandes vers les acteurs qualifiés pour des questions plus complexes ou aux données sensibles.

3.1 Objectif n°1 : (S')éduquer avec et au numérique

- **À partir de l'année Zéro à N+3 :** Lutter contre la désinformation (croiser les sources, chercher une information vérifiée, …) et favoriser le bon usage du numérique.
- **À partir de l'année Zéro à N+3:** Prendre en main les différents outils à disposition : tablettes, ordinateurs, logiciels, applications (faire la différence entre un moteur de recherche, un navigateur, google, savoir utiliser un clavier, une souris, …)
- **À partir de l'année N+1 :** Proposer des cycles d'Education aux Médias et à l'Information aussi bien pour les scolaires que les adultes de tout âge.

3.2 Objectif n°2 : Lutter contre l'illectronisme

- **À partir de l'année Zéro :** Proposer des espaces et des outils de travail adaptés (postes informatiques et/ou tablettes, logiciels de traitement de texte, accès à internet, accès à la presse en ligne).
- **À partir de l'année Zéro :** Mettre à disposition des usagers le wifi public et des prises de rechargement, un espace où imprimer, photocopier et scanner.
- **À partir de l'année Zéro :** Mettre en place des ateliers d'accompagnement au numérique.
- **À partir de l'année N+1 à N+3 :** Proposer des temps de formation aux outils : apprendre à créer une adresse mail, choisir un mot de passe sécurisé, découvrir des plateformes institutionnelles de la vie courante (FranceConnect, ENT…).

« L'image peut et doit véhiculer le savoir et de préférence sans distiller l'ennui. Cest ce que nous essayons de faire. L'image peut aussi fustiger l'intolérence, la bêtise. »

Albert Barillé,

3.3 Objectif n°3 : Développer l'esprit créatif et l'imaginaire par le biais du numérique

- **À partir de l'année Zéro à N+3 :** Eduquer à l'art (micro-folies, peinture numérique, expressions littéraires sous diverses formes – jeux vidéo, escape games, films, etc –, …).
- **À partir de l'année N+1 à N+3 :** Découvrir et se former à l'utilisation d'outils d'expressions artistiques numériques (podcast, film sur smartphone, impression 3D et drones – empruntables à la DLP –, …).
- **À partir de l'année N+1 à N+3 :** Initier le grand public à la robotique et au codage (en lien avec les programmes scolaires du primaire et secondaire, ressources disponibles à la DLP).

3.4 Objectif n°4: Assoir le numérique comme outil de divertissement

- **À partir de l'année N-1 à N+3** : Assurer une veille professionnelle pour mettre des outils de qualité à disposition.
- **À partir de l'année Zéro :** Dédiaboliser et sensibiliser aux bonnes pratiques des réseaux sociaux et des écrans (prévention auprès des jeunes publics mais aussi des parents ou des adultes, en lien avec les actions du PAJ).
- **À partir de l'année Zéro :** Proposer des consoles et des jeux vidéo variés et originaux (large panel de jeux aussi bien issus des studios de production majeurs que de studios indépendants, de retrogaming que de jeux en phase beta).

3.5 Orientation d'actions envisagées auprès de nos publics cible et exemples de fiches actions

- Favoriser l'accès des lycéens aux ressources numériques le samedi
- Atelier de prise en main de l'outil informatique et numérique
- Aide à la prise en main des plateforme institutionnelles.
- Conférences numériques, soirée thématiques, séances de conte numérique…
- Création d'un « permis » numérique autorisant les usagers à utiliser le matériel numérique en autonomie.
- Cycles FabLab avec emprunt de matériel à la DLP : création de jeux de plateau (échecs, dames,…) ou de jeux vidéo.
- Atelier vidéos : visite virtuelle des monuments de Mer et des alentours (Halle, rempart, musée, château de Talcy,…) après création de vidéos filmées avec les classes de collège.
- Tournois de jeux vidéo entre enfants, entre ados, intergénérationnels (Parents Vs Enfants par exemple).

FICHE PROJET- MICROFOLIES

Public(s)	→ Tout-public
Contexte	Dispositif mis en place par le Ministère de la Culture et La Villette. Le projet Micro-Folie s'articule autour d'un **Musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs***. En fonction du lieu choisi pour accueillir la Micro-Folie et du projet conçu pour et avec les habitants, plusieurs modules complémentaires peuvent compléter le **Musée numérique** : un FabLab, un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque/ludothèque ou encore un espace de convivialité. L'objectif est de créer un espace multiple d'activités accessible et chaleureux.
Durée	30 min/1h par session pendant 1 mois
Jauge	En fonction des animations et du public
Date/Horaire	Ponctuellement
Lieu	Médiathèque - Auditorium
Enjeux et objectifs du PCSES	**Enjeu 2 objectif 1 :** Garantir une offre de service de qualité **Enjeu 2 objectif 3 :** Surprendre par l'originalité des propositions **Enjeu 3 objectif 1 :** (S') Eduquer avec et au numérique **Enjeu 3 objectif 3 :** Développer l'esprit créatif et l'imaginaire par le biais du numérique
Contenu	Concrètement, ce sont les chefs d'œuvres des collections des grands musées nationaux tels que le Louvre, le Musée d'Orsay, ou le Château de Versailles pour ne citer qu'eux, qui ont été numérisés en Très Haute Définition. Avec les technologies 3D et certains dispositifs de réalité virtuelle, cela peut permettre de plonger complètement le visiteur dans des promenades immersives dans des lieux tels que le Château de Versailles. Une micro Folie permet donc d'apporter au plus près des citoyens ces chefs d'œuvres nationaux et même locaux puisque toutes les Micro-Folies

	du réseau ont d'ores et déjà accès aux collections de la région des Hauts-de-France.
Objectifs	→ Diffuser les chefs d'œuvre issus des établissements nationaux culturels partenaires → Favoriser la création artistique en partenariat avec les artistes locaux → Animer les territoires en devenant un lieu d'échange, de lien social et de convivialité
Moyens humains	→ Une bibliothécaire en charge de l'animation → Une médiatrice de la DLP qui assure avec l'équipe la programmation culturelle et anime les conférences → Service support : service communication pour informer quant aux dates auxquelles sont programmées les sessions
Moyens de communication	→ Informations factuelles diffusées sur le site Internet de la ville → Post sur la page Facebook de la ville → Encart dans le flyer « programmation culturelle » de la ville → Panneaux lumineux de la commune → Presse locale → Kakémonos et kits de communication personnalisés fournis par La Villette
Matériel nécessaire	
Budget	Faible Emprunt du dispositif auprès de la DLP dans le cadre de son expérimentation et en collaboration avec la médiatrice culturelle en charge du développement du service.

FICHE PROJET- ASTUCES ET DECOUVERTES NUMERIQUES

Public(s)	→ Adultes → Tout-public → Enfants (collégiens)
Contexte	Mise en place de petits ateliers axés sur les pratiques numériques usuelles des adhérents pour les aider à mieux appréhender l'outil numérique.
Enjeux et objectifs du PCSES	**Enjeu 1 objectif 3 :** Proposer un espace de collaboration et de cohésion **Enjeu 3 objectif 1 :** (S')éduquer avec et au numérique **Enjeu 3 objectif 2 :** Lutter contre l'illectronisme
Durée	30 min/1h
Jauge	Petit groupe de 6/8 personnes
Date/Horaire	Une à deux fois par mois
Lieu	Médiathèque
Contenu	Ateliers divers et variés : - Bien choisir/composer son mot de passe - Sécuriser ses comptes et réseaux sociaux - Se servir de site comme CANVA pour créer des cartes postales sur ordinateur
Objectifs	→ Favoriser l'inclusion numérique → Rendre le numérique accessible à chaque individu → Accompagner les publics vers les nouveaux support/outils numériques → Inscrire la médiathèque dans son époque
Moyens humains	→ Une bibliothécaire en charge de l'animation/atelier → Service support : service communication pour informer quant aux dates auxquelles sont programmées les animations
Moyens de communication	→ Informations factuelles diffusées sur le site Internet de la ville → Post sur la page Facebook de la ville → Encart dans le flyer « programmation culturelle » de la ville → Panneaux lumineux de la commune → Presse locale
Matériel nécessaire	→ Tablettes → Ordinateurs
Budget	

Moyens techniques, matériels, personnels et financiers

Le PCSES comprend également l'organisation envisagée pour le service au sein du nouvel équipement : matériel informatique et numérique, logiciels métiers et matériel spécifique à l'établissement, surface du bâtiment, nombre d'agents, fiches de poste et organigramme, horaires d'ouverture, budget de fonctionnement, etc.

Voici les différents scénarios retenus pour le fonctionnement de la future médiathèque.

Moyens techniques et matériels

1. Le bâtiment

Le projet de la médiathèque s'inscrit dans un contexte global de réhabilitation des bâtiments municipaux. Situé au cœur de la ville, le bâtiment principal à aménager borde l'avenue Maunoury dont les travaux de requalification viennent de s'achever. C'est un bâtiment en L du XIXe siècle, en pierre de tuffeau et enduit. A celui-ci s'ajoute une annexe sur la même parcelle, de même qu'une cour qui relie les deux entités et qui sera utilisé comme espace de vie extérieur par la médiathèque.

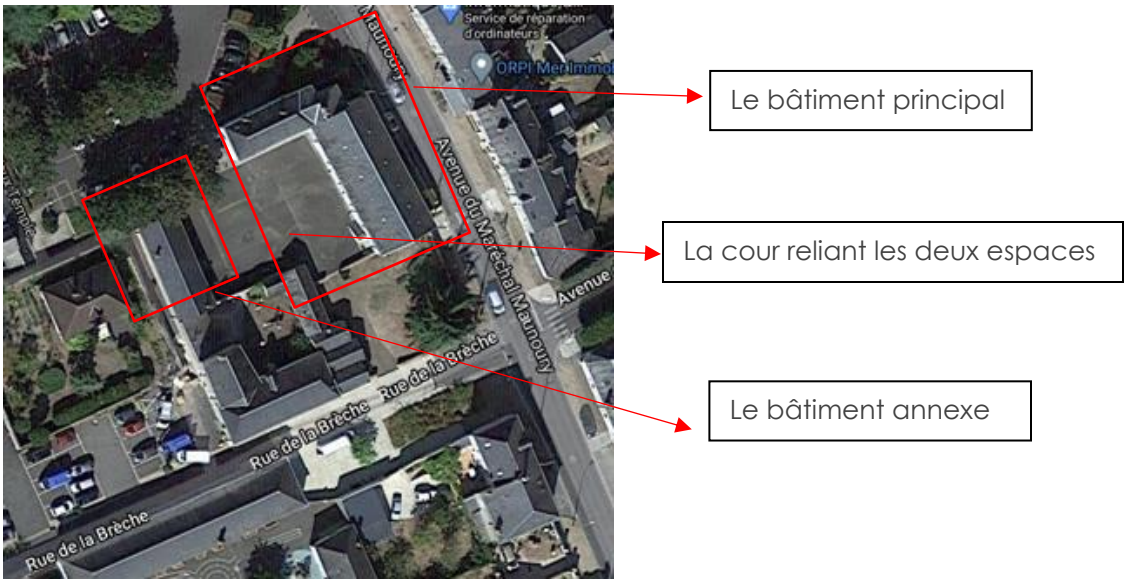

Figure 10 : Vue aérienne des bâtiments qui accueilleront le futur service

2. Les surfaces

Avec des surfaces 4.5 fois supérieures à celles dont dispose aujourd'hui la ville, la future médiathèque est consacrée en majortié aux espaces ouverts au public tout en permettant aux professionnels de travailler dans des espaces internes appropriés.

	Actuel	Projet
Superficie totale en m²	180	828
Surface accessible au public en %	88%	80%
Superficie en m² / habitant de la commune	0,029	0,13
Moyenne nationale pour les villes entre 4 000 et 6 000 habitants	0,068	

Figure 11 : comparatif des surfaces actuelles et futures de la médiathèque

3. Les horaires

L'amplitude horaire hebdomadaire retenue pour la médiathèque est de 21 heures par semaine, ce qui représente une augmentation de 6 heures et une demi-journée supplémentaire d'ouverture par rapport aux horaires actuels.

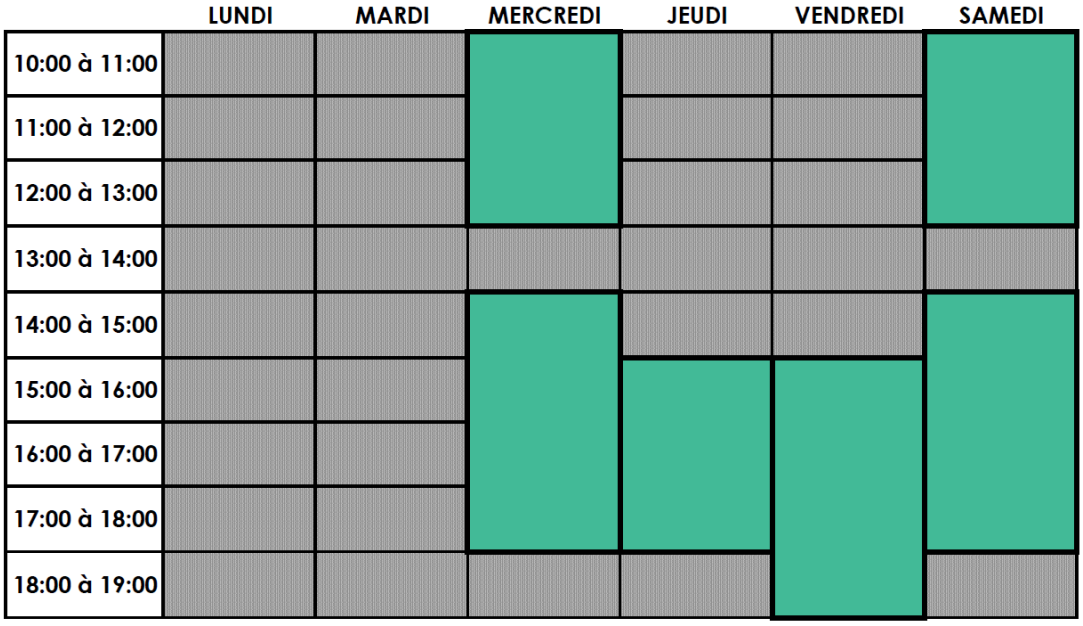

Figure 12 : Horaires de la future médiathèque de Mer à 21h/semaine

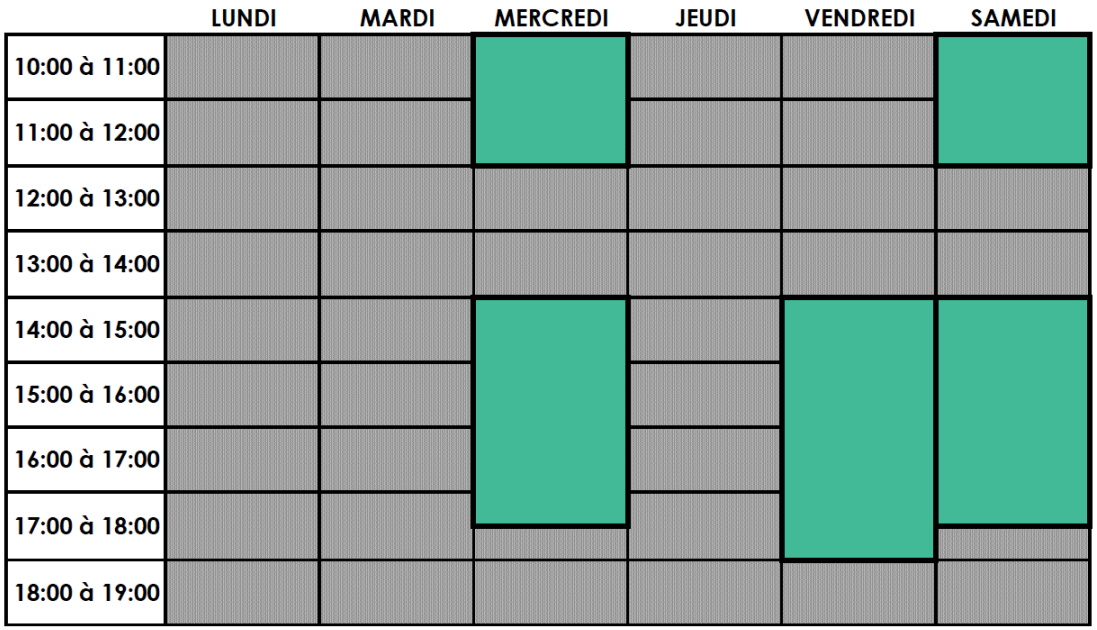

Figure 13 : Horaires actuels d'ouverture du service à 15h/semaine

La médiathèque est ouverte du mercredi au samedi, propose une nocturne le vendredi soir jusqu'à 19h et des ouvertures jusqu'à 13h les mercredis et samedis matins pour répondre aux demandes des familles qui souhaitent profiter du service plus longtemps sur la pause méridienne. La lisibilité de ses horaires est simplifiée au maximum avec une fermeture à 18h tous les jours sauf le vendredi et des ouvertures en matinée identiques.

On favorise également le brassage des publics scolaires et individuels les jeudis et vendredis après-midi lorsque les accueils de classes ont lieu sur les horaires d'ouverture au public.

Enfin, l'ouverture du jeudi coincidant aux horaires du marché hebdomadaire permettra sûrement d'inciter les personnes qui s'y rendent à venir à la médiathèque.

4. Les besoins informatiques et numériques de l'équipement

- **Besoins informatiques spécifiques à l'équipe/la médiathèque :**

- 7 postes informatiques internes
- 4 postes informatiques pour les bureaux de renseignement
- Déploiement d'un système Radio Frequency Identification (RFID) pour l'identification des documents et l'automatisation du prêt/retour de ceux-ci. La DLP étant en train de déployer le dispositif RFID UHF (Ultra Haute Fréquence) pour ses propres collections, il semble judicieux d'opter pour le même type de technologie.
- Envisager le déploiement d'un logiciel de gestion de bibliothèque détaché de celui de la DLP permettant une gestion simplifiée des collections avec plus d'autonomie. Les spécificités des fonds de Mer et des systèmes de classification n'étant pas paramétrables sans inconvénience pour le réseau, facilité d'accès aux statistiques propres à la médiathèque de Mer, etc.)

- **Besoins informatiques et numériques spécifiques aux usagers :**

- 5 postes informatiques fixes dans l'espace numérique dont 2 avec écrans larges
- Une flotte hybride de 5 portables et 5 tablettes à utiliser dans les espaces
- 3 ou 4 bornes tactiles de consultation du catalogue (OPAC) dans les divers espaces
- 1 tablette pour la consultation des revues dans l'espace presse
- Mise en place d'un site dédié aux activités de la médiathèque permettant aux usagers d'accéder aux contenus à distance, au catalogue de l'équipement, renvoi vers les ressources numériques de la DLP, etc.
- Appui sur l'offre dématérialisée de la DLP en matière de ressources numériques car l'offre est très complète et le coût serait trop important pour la collectivité.
- Une flotte de console de jeux de salon (switch, PS5, Xbox Série X/S)

- Borne de rechargement, blocs prises et accès wifi public dans l'ensemble du bâtiment, scanner, imprimante.
- 10 clés USB empruntables
- Renouvellement de la flotte de liseuses (5)
- 2 micros zoom, 3 ou 4 casques
- 2 platines d'écoute sur place
- 3 lecteurs DVD
- 5 télés (3 à l'espace audio-vidéo, 2 dans l'espace ludothèque pour le jeu vidéo).

Moyens humains

1. Le personnel

Pour un fonctionnement optimum du service, il conviendrait de constituer une équipe de 6 Equivalents Temps Plein (ETP) répartis comme suit :

- **4 ETP responsables de collections :**

Responsable des collections adultes, des collections jeunesse, des collections numériques et des collections ludothèque. Leur temps de travail serait réparti sur trois grands axes :

- 1/3 temps accueil : prêt, retour, rangement des collections, renseignement au public
- 1/3 temps gestion des collections : suivi des ouvrages et du budget, achat, catalogage, échanges DLP,….
- 1/3 temps organisation des animations en lien avec la thématique : programmation, gestion des plannings, communication, accueil de l'animation.

Le secteur adulte étant géré par la responsable de la médiathèque, son temps d'accueil sera donc réduit pour lui permettre d'assurer les missions de direction.

- **2 ETP chargés d'accueil :**

La gestion de l'équipement étant répartie en 4 espaces et 4 responsables de collections, il serait nécessaire de prévoir 3 chargés d'accueil correspondant à 2 Equivalents Temps Plein :

- 0,5 ETP pour les collections ludothèque
- 0,5 ETP pour les collections numérique
- 0,5 ETP pour les collections adulte
- 0,5 ETP pour les collections jeunesse

Selon les capacités de la collectivité en terme de masse salariale, il est envisagé de compléter l'équipe avec un dernier ETP après l'ouverture de la médiathèque afin d'organiser chaque pôle de collection en binôme et permettre plus de souplesse dans l'élaboration des plannings de présence et le déploiement d'un programme de médiation plus important.

2. Organigramme du service

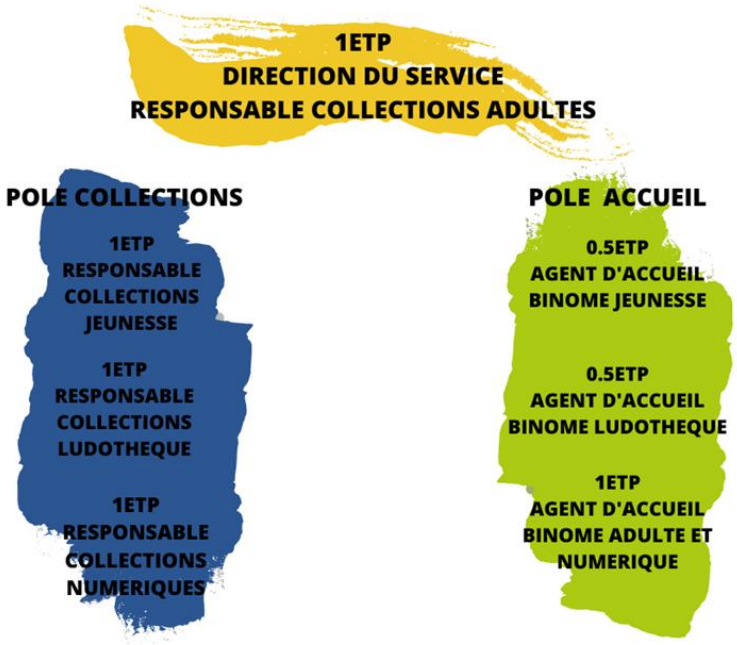

Moyens financiers

Au vu des axes du projet culturel, il est nécessaire de faire évoluer les dépenses de fonctionnement du service. L'objectif est de travailler en mode projet et donc de solliciter des subventions auprès de différents organismes tel que le CNL, la CAF, le Département, etc.

1. Coût prévisionnel de personnel

D'autre part, l'augmentation des surfaces du service entraine une répercussion sur le personnel d'entretien de la collectivité et du temps alloué à la médiathèque qui a été chiffré dans le tableau suivant.

Coût du service actuel	
Personnel médiathèque	120 000,00 €
Personnel d'entretien	7 300,00 €
TOTAL	127 300,00 €
Coût prévisionnel du service avec 6 ETP	
Personnel médiathèque	225 500,00 €
Personnel d'entretien	25 500,00 €
TOTAL	251 000,00 €
Coût prévisionnel du service avec 7 ETP	
Personnel médiathèque	260 500,00 €
Personnel d'entretien	30 000,00 €
TOTAL	290 500,00 €

Figure 14 : dépenses de personnel actuelles et envisagées pour 6 et 7 ETP

2. Coût prévisionnel d'acquisition, d'équipement et de médiation

Le budget de fonctionnement comprend les différents crédits d'acquisitions de collections, les crédits alloués à la médiation ainsi que ceux réservés à l'équipement des documents. Aujourd'hui majoritairement autofinancé, le service pourrait bénéficier à l'avenir de subventions pour le développement de ses collections dans la mesure où celles-ci soient en lien avec le PCSES et les différents projets menés par le service.

Le budget consacré aux acquisitions dans le futur équipement permettra à la médiathèque de proposer un crédit de 4,77€/habitant, soit une augmentation de 63,5% par rapport au budget actuel. Les montants de recette présentés sont évalués à minima et seront à conforter et développer.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE ACTUEL			
Dépenses		**Recettes**	
Livres, CD, DVD	13 500 €	Département	600 €
Revues	3 000 €		
Jeux	0 €		
Ressources Numériques	0 €	Autofinancement	28 100 €
Médiation	8 500 €		
Fourniture équipements	3 700 €		
TOTAL	**28 700 €**	**TOTAL**	**28 700 €**

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNNEMENT DU SERVICE			
Dépenses		**Recettes**	
Livres, CD, DVD	16 000 €	Département	600 €
Revues	4 000 €	CNL	3 000 €
Jeux	7 500 €	CAF	2 000 €
Ressources Numériques	2 500 €	PACT	1 000 €
Médiation	10 000 €	Autofinancement	40 400 €
Fourniture équipements	7 000 €		
TOTAL	**47 000 €**	**TOTAL**	**47 000 €**

3. Récapitulatif du coût global du service

Coût du service actuel			
Dépenses		Recettes	
Personnel médiathèque	120 000,00 €	Département	600,00 €
Personnel d'entretien	7 300,00 €		
Acquisition et fonctionnement	28 700,00 €	Autofinancement	155 400,00 €
TOTAL	**156 000,00 €**	**TOTAL**	**156 000,00 €**

Coût prévisionnel du service avec 6 ETP			
Dépenses		Recettes	
Personnel médiathèque	225 500,00 €	Subventions	17 380,00 €
Personnel d'entretien	25 500,00 €		
Acquisition et fonctionnement	47 000,00 €		
Maintenance logiciel et site internet	5 000,00 €	Autofinancement	285 620,00 €
TOTAL	**303 000,00 €**	**TOTAL**	**303 000,00 €**

Coût prévisionnel du service avec 7 ETP			
Dépenses		Recettes	
Personnel médiathèque	260 500,00 €	Subventions	17 380,00 €
Personnel d'entretien	30 000,00 €		
Acquisition et fonctionnement	47 000,00 €		
Maintenance logiciel et site internet	5 000,00 €	Autofinancement	325 120,00 €
TOTAL	**342 500,00 €**	**TOTAL**	**342 500,00 €**